

Motion 2660

Pour le soutien au commerce genevois, développons des chèques de consommation locale

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les nombreux soutiens qui ont été accordés à juste titre, dans le cadre de la crise du COVID, aux acteurs économiques, mais l'absence de mesures spécifiques au commerce de détail spécialisé ;
- l'impact considérable qu'a eu la fermeture (contrainte) des commerces genevois qui péjore la viabilité économique d'un certain nombre, à court ou moyen terme, plus particulièrement dans le domaine du non-alimentaire ;
- le risque important de faillites et, donc, très vraisemblablement, la disparition définitive de nombreux commerces de proximité et des emplois liés ;
- le projet de soutien au commerce de proximité lausannois et à la population locale, en cours de développement entre la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL)¹ et la Ville de Lausanne², au travers de chèques de consommation offrant un rabais de 20% auprès des commerces partenaires ;
- la disponibilité des acteurs locaux du commerce de détail genevois, dont notamment la NODE (nouvelle organisation des entrepreneurs)³, la FCG (Fédération du commerce genevois)⁴, le Trade Club ou encore, très certainement, la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE)⁵, pour développer rapidement avec l'Etat, sur l'entier du canton, un concept similaire au projet lausannois et entreprendre une opération liée d'envergure ;
- le projet humaniste de maintenir des rues et quartiers vivants, notamment en maintenant l'attractivité des commerces de proximité, véritables acteurs de vie et de lien social ;

¹ SCCL : www.commerçants-lausannois.ch

² <https://www.lematin.ch/suisse/lausanne-envisage-distribuer-bons-achat/story/26277692>

³ NODE : www.node1922.ch

⁴ FCG : www.geneve-commerce.ch

⁵ Après-GE : www.apres-ge.ch

- l'importance de l'emploi dans ce secteur, notamment pour nombre de personnes qui n'ont pas nécessairement de formations supérieures ;
- la nécessité de soutenir le commerce de détail et de proximité face au tourisme d'achat, aux offres de plus en plus diversifiées et parfois agressives des plateformes de l'e-commerce,

invite le Conseil d'Etat

à déposer dans les meilleurs délais un projet de loi de soutien au commerce genevois non alimentaire sous la forme de chèques de consommation locale ou toutes autres mesures appropriées et non discriminantes en faveur des résidents genevois.